

# Un enjeu crucial, selon le Conseil d'Etat

La Maillarde à Romont, AgriCo à St-Aubin et Pré-aux-Moines à Marly pourraient changer de propriétaire.

**POLITIQUE FONCIÈRE.** Le manque de terrains immédiatement disponibles pour les entreprises est un des freins au développement économique du canton. La problématique est connue depuis plusieurs années. Le Conseil d'Etat y a répondu en élaborant une politique foncière active.

Le 15 mai, les Fribourgeois se prononceront sur la dernière brique de cet édifice. Il s'agit du transfert de propriété des sites industriels de La Maillarde, d'AgriCo et de Pré-aux-Moines à l'Etablissement cantonal de promotion foncière (ECPF) et l'octroi d'une dotation en capital de 6 millions pour son fonctionnement. Une délégation du Conseil d'Etat a appelé à voter oui mardi. «L'enjeu de ce référendum est crucial pour le développement de notre économie», a affirmé le président du Conseil d'Etat, Olivier Curty.

Pour comprendre la problématique, il faut remonter aux origines du projet.

## VOTATIONS DU 15 MAI

Le canton a suffisamment de surfaces en zones d'activité, mais il est confronté à un triple problème. Certains terrains sont mal situés. D'autres ne sont pas disponibles sur le marché, parce que leurs propriétaires refusent de vendre. Les derniers sont mal exploités, avec par exemple la présence d'énormes parkings en surface.

«Chaque terrain qui n'est pas sur le marché diminue le potentiel de développement d'emplois du canton», explique Jean-François Steiert, directeur du Développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement.

En 2016 et 2017, le canton achète les anciens sites industriels de Romont (La Maillarde), St-Aubin (AgriCo) et Marly (Pré-aux-Moines). Ces surfaces et ces bâtiments se situent dans des zones stratégiques et peuvent être immédiatement mis à disposition. Puis, une Loi sur la politique foncière active est acceptée par le Grand Conseil et un fonds de 100 millions est avalisé dans la foulée.

### **Aucune nouvelle dépense**

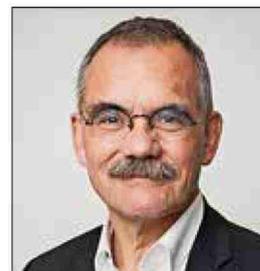
C'est avec une partie de ce montant qu'ont été financés l'achat des trois sites, estimés à 37 mio, et la dotation en capital de 6 mio à l'ECPF. En cas de oui, ces terrains quitteront le giron du canton. Une opération très formelle, puisque l'ECPF appartient à l'Etat.

Une votation est nécessaire parce que le montant total dépasse le seuil du référendum financier obligatoire. Mais cela n'implique aucune nouvelle dépense, martèle Olivier Curty. «Il s'agit juste de modifier le nom sur l'acte de propriété.»

En devenant propriétaire, l'ECPF gagnera surtout en agilité. L'idée est qu'il puisse acquérir d'autres terrains grâce au solde du fonds (46 mio). Ce dernier n'est pas inclus dans le transfert et le Conseil d'Etat se prononcera sur toute nouvelle dépense.

Proche du centre de Romont, La Maillarde est destinée à devenir un quartier industriel urbain. «Le site est déjà rentable, mais son potentiel n'est pas encore complètement exploité», souligne Didier Castella, directeur des

Institutions, de l'agriculture et des forêts. Le canton espère y attirer une production industrielle innovante et de haute technologie. Comme les autres sites, La Maillarde sera modelée selon les trois piliers du développement durable. Energies renouvelables, usage des transports publics, démarche participative ou mutualisation des infrastructures sont au programme. «Cela doit être aussi un lieu de vie pour les habitants de la région», explique Didier Castella. **DM**



«Chaque terrain qui n'est pas sur le marché diminue le potentiel de développement d'emplois du canton.»

**JEAN-FRANÇOIS STEIERT**



La Gruyère  
1630 Bulle  
026/ 919 69 00  
www.lagruyere.ch/

Genre de média: Médias imprimés  
Type de média: Presse journ./hebd.  
Tirage: 13'016  
Parution: 3x/semaine



Page: 9  
Surface: 38'480 mm<sup>2</sup>



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

WWW.FR.CH

Ordre: 1088138      Référence: 83855591  
N° de thème: 999.080      Coupure Page: 2/2

Thèmes cantonaux

